



Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue au salon Jean-Alie, de la Maison du Citoyen, le jeudi 8 novembre 2007, à 12 h.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Patrick Riopel, TARO
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Ressources internes :

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M^{me} Céline Farrell, responsable – loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Gilles St-Louis, responsable arénas, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Jean-Sébastien Roy, Commission jeunesse
M^{me} Catherine Grenier, URLSO
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance extraordinaire à 12 h 15, il remercie les personnes présentes et invite M. Rousseau à faire la présentation du dossier Carte Accès Gatineau

M. Rousseau désire faire une mise à jour sur le dossier « Cadre de soutien », le dossier a cheminé dans les différents caucus de secteurs et la recommandation de la Commission a été soumise, soit 10 % pour la première année et de 30 % pour les années subséquentes.

La présentation se fera en deux volets au prochain comité plénier :

- Volet cadre de soutien – outils : recommandation de la Commission
- Volet transition – décision du comité plénier – présentation à huis clos.

M. Rousseau pourra donc informer les membres à la prochaine séance régulière de la Commission.

1. DOSSIER CARTE ACCÈS GATINEAU :

OBJECTIFS DE LA PRÉSENTATION

- Faire état de l'utilisation de la carte Accès Gatineau pour les activités libres.
- Adopter les orientations permettant d'apporter les changements à l'utilisation de la carte Accès Gatineau.

FAITS

- Qu'est-ce que la carte Accès Gatineau?
- Carte d'identité avec photographie pour les résidents de Gatineau.

Deux volets :

Volet 1 – Accès gratuit aux services de bibliothèque*

Forfait	Résident	Non-résident
Individuel	Gratuit	50 \$
Famille	Gratuit	100 \$

* : Depuis septembre 2007, tous les élèves sur le territoire de Gatineau peuvent profiter gratuitement de ces services.

Volet 2 – Tarification privilégiée pour la participation libre aux activités sportives

Forfait	Résident	Non-résident
Individuel	10 \$	n.d.
Famille	25 \$	n.d.
Prestataire	Gratuit	n.d.
40 000 \$ et -	12 \$	n.d.

Revenus de la carte en 2006		
Type de carte	Nombre de cartes	Montant
PRSI*	158	0 \$
PRSF**	705	0 \$
Individuel	6 669	65 782 \$
Familial	13 952	92 362 \$
Famille 40 000 \$ et -	721	2 658 \$
Bibliothèque	40 748	14 441 \$ (retard)
Total	62 953	175 243 \$

* Prestataire du revenu de la sécurité individuelle

** Prestataire du revenu de la sécurité familiale

- Revenus possibles des activités de libre participation en 2006 sans l'application des privilèges de la carte Accès Gatineau : **204 030 \$**
- Revenus réels suite à l'utilisation de la carte Accès Gatineau en 2006 : **42 533 \$**
- La Ville de Gatineau offre donc à ses utilisateurs une valeur de 160 000 \$ pour l'accessibilité à ses plateaux.
- Irritants ciblés
 - Les personnes non résidentes ont accès aux installations sportives selon la même tarification que les résidents (exemple : résident de Chelsea défraie 2,50 \$ pour un bain libre à la piscine d'Aylmer).
 - Mauvaise compréhension des deux volets de la carte par les citoyens.
 - Contrôle difficile pour les préposés en raison de la couleur unique de la carte.
 - Mécontentement des utilisateurs devant l'impossibilité de se procurer la carte dans les lieux sportifs.
 - La manutention de l'argent demande beaucoup de temps et de contrôle auprès des préposés et commis.

FORMATION D'UN COMITÉ ET MANDAT

Formation d'un comité de travail le 11 mai dernier.

Mandat

Revoir l'objectif d'utilisation de la carte Accès Gatineau et apporter des solutions permettant de bonifier cette utilisation.

Comité

- Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- Service des arts, de la culture et des lettres
- Module culture et loisirs - administration
- Centres de services

NOS ORIENTATIONS

Les quatre critères qui ont guidé notre réflexion

(Politique des loisirs, du sport et du plein air)

1. Orienter l'offre de services pour favoriser les jeunes âgés de moins de 18 ans.
2. Orienter l'offre de services pour favoriser les niveaux d'initiation et de récréation.
3. Orienter l'offre de services pour favoriser la pratique libre.
4. Orienter l'offre de services pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes.

LES NOUVEAUX OBJECTIFS DE LA CARTE ACCÈS GATINEAU

- Augmenter la participation des citoyens face à la pratique sportive.
- Augmenter l'achalandage au sein de nos bibliothèques.
- Améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion des activités libres.
- Accroître nos données statistiques pour des fins d'analyse.

SOLUTIONS

1. **Exiger obligatoirement aux citoyens l'utilisation de la carte Accès Gatineau pour toutes les activités de libre participation.**

Impacts

- Limiter la manutention d'argent.
- Meilleur contrôle

- Donner un accès privilégié à nos plateaux aux résidents de Gatineau.
- Augmentation de l'achalandage au niveau des bibliothèques lors de l'inscription pour la carte Accès Gatineau.

2. Ajuster la tarification de la carte Accès Gatineau

Forfait	Résident Avant \$	Proposition \$	Non-résident Avant \$	Proposition \$
PRSI	0	0	n.d.	n.d.
PRSF	0	0	n.d.	n.d.
0-18 ans	10	0	n.d.	100
Individuel 18 ans +	10	20	n.d.	150
Couple (même adresse)	25	30	n.d.	250
40 000 \$ et -	12	12	n.d.	n.d.
Bibliothèque - Individuel	0	0	50	50
Bibliothèque - Famille	0	0	100	100

Impacts

- Augmentation des revenus de 50 000 \$ de la carte Accès Gatineau.
- Installations sportives accessibles gratuitement aux 18 ans et moins.
- Meilleure équité entre les résidents qui paient les taxes foncières et les non-résidents qui n'en paient pas.
- Prévoir des alternatives pour les visiteurs.

3. Ajuster à la hausse la tarification ponctuelle de nos activités libres dès la saison 2009.

Nous sommes conscients qu'il sera difficile dès les premiers mois de ces nouvelles procédures d'obliger la carte Accès Gatineau aux utilisateurs. Cette augmentation sera donc un incitatif tant au niveau des résidents que des non-résidents.

Impacts :

- Augmentation de l'utilisation de la carte Accès Gatineau.
- Mécontentement des utilisateurs ne possédant pas la carte Accès Gatineau.

4. Utiliser une couleur différente pour les volets bibliothèque et activités libres.

Impact

- Améliorer le contrôle pour les préposés.

5. Développer une stratégie de communication

Impacts :

- Améliorer la compréhension des citoyens.
- Accroître la promotion de la carte Accès Gatineau.

ASPECTS À DÉVELOPPER

- Inclure à l'ensemble de nos installations un lecteur pour la carte Accès Gatineau (lecteur fixe et lecteur mobile).
- Ajouter des postes d'inscriptions au niveau de nos piscines.
- L'utilisation de la carte Accès Gatineau pour la location d'équipements.
- Campagne promotionnelle.
- Ajouter des avantages face à l'utilisation de la carte (« Air loisirs »).

PROCHAINES ÉTAPES

- Confirmation des orientations au comité plénier – 27 novembre 2007.
- Analyse de la tarification des activités libres : janvier-mars 2008.
- Plan de communication et de promotion : septembre 2008.
- Mise en œuvre des nouvelles procédures : janvier 2009.

RECOMMANDATION

Que les membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire approuvent les orientations proposées dans le cadre de l'analyse sur la carte Accès Gatineau.

Suite à la présentation, plusieurs points ont été soulevés :

- M. Riopel désire que l'on puisse tenir compte également des personnes âgées qui n'ont pas nécessairement de grands revenus annuellement.
- M. Carl Cléments souligne que les équipes puissent se déplacer dans les communautés afin de mieux informer et toucher le plus de personnes et rendre accessible la prise de possession de la carte Accès Gatineau.
- M. Denis Tassé suggère une carte unique ou une carte à deux couleurs pour la bibliothèque et pour les activités. M. Rousseau souligne que le Service est à regarder toutes les alternatives possibles et le tout à moindre coût.
- M. Riopel souligne qu'il serait intéressant de faire l'analyse budgétaire au parc du Lac Beauchamp pour évaluer les besoins en équipements mis à la disposition des citoyens, l'entretien et le personnel nécessaire afin de valider si c'est bien le rôle de la Ville de mettre tous ces équipements à leur disposition.
- M. Langevin s'interroge sur le message véhiculé, pour lui il faudrait faire la promotion basée sur l'incitatif et les avantages plutôt qu'utiliser le mot « rendre obligatoire ». Il suggère de faire la promotion, encourager et motiver les gens à obtenir cette carte.
- M. Langevin fait une réflexion également sur les coûts projetés de la carte, doit-elle être indexée annuellement, voir aussi l'utilisateur/payeur.
- M. Pilon revient sur la suggestion de M. Riopel, de voir à une tarification pour les personnes du 3^e âge et les moyens pour faire la preuve des revenus.
- M. Pilon suggère également dans les aspects à développer, de retirer la ligne « Ajouter des avantages face à l'utilisation de la carte « Air loisirs » ».
- M. Cléments suggère également de voir avec Loisirs, sports Outaouais ce qu'il pense du dossier Carte Accès Gatineau et voir également les impacts sur les villes environnantes : Chelsea, Cantley et autres.
- Mme Farrell souligne qu'un protocole d'entente est en vigueur avec la municipalité de l'Ange-Gardien puisque cette dernière n'a pas d'infrastructures sur son territoire. Ce pourrait être une avenue intéressante à discuter avec les villes environnantes.
- En résumé, tous s'entendent pour que la carte soit obligatoire pour tous les citoyens de Gatineau dès 2009. De développer une stratégie de marketing et de communication, de tenir compte des personnes âgées et de penser à se déplacer dans les communautés et de rendre accessible la prise de possession de la carte Accès Gatineau sur son territoire.

CL SVC-2007-38

**RECOMMANDATIONS – ORIENTATIONS PROPOSÉS –
CARTE ACCÈS GATINEAU**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'approuver les orientations proposées dans le cadre de l'analyse sur la carte Accès Gatineau.

Adoptée à l'unanimité.

2. CLOTURE DE LA SÉANCE

CL SVC-2007-39

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 13 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

Président

Secrétaire